

D 1020/1

18 SEP. 1984

3375 /15.08.01

Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI

Demande d'Ordre
de Mission.

Excellence Monsieur le Président,

Référence faite à la lettre n° 3609/16.02.20

(G) AP/OR du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération ne transmise le 12 Septembre 1984 et mon télex n° 3128/15.08.01 du 30 Août 1984 envoyé au Président de la Fédération Africaine de Tennis dont Vous avez reçu copie et tous deux relatifs à l'invitation de la Fédération Libyenne de Tennis envers la Fédération Rwandaise de ce sport, j'ai l'honneur de demander à Votre Excellence de bien vouloir autoriser l'établissement d'ordre de mission en faveur de Monsieur HJANGWE Philippe, Directeur des Sports au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif devant participer à la réunion de l'Assemblée Générale qui aura lieu en même temps que le 7^e Championnat Africain de Tennis à TRIPOLI du 1^{er} au 7 Octobre 1984.

Je rappellerai que la Fédération Libyenne prendra en charge tous les frais de séjour et de transport tant pour l'aller que le retour comme l'indiquent les photocopies de la correspondance échangée. Compte tenu de la situation économique que vit notre pays il y a lieu d'accorder seulement un passeport de service à l'intéressé.

Date de départ : le 28 Septembre 1984

Date de retour : le 9 Octobre 1984

Durée de séjour: 12 jours.

Veillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif

NDINDILLIYIMANA Augustin

Major RM.

Vu pour accord :

- Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
KIGALI



MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

B. P. 1044 KIGALI

Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise

K I G A L I

Réf. N° :

Annexe :

Objet : Demande d'Ordre
de Mission.

Excellence Monsieur le Président,

Référence faite à la lettre n° 3609/16.02.20

(g)AP/OR du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération me transmise le 12 Septembre 1984 et mon télex n° 3128/15.08.01 du 30 Août 1984 envoyé au Président de la Fédération Africaine de Tennis dont Vous avez reçu copie et tous deux relatifs à l'invitation de la Fédération Libyenne de Tennis envers la Fédération Rwandaise de ce sport, j'ai l'honneur de demander à Votre Excellence de bien vouloir autoriser l'établissement d'ordre de mission en faveur de Monsieur NJANGWE Philippe, Directeur des Sports au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif devant participer à la réunion de l'Assemblée Générale qui aura lieu en même temps que le Ve Championnat Africain de Tennis à TRIPOLI du 1er au 7 Octobre 1984.

Je rappellerais que la Fédération Libyenne prendra en charge tous les frais de séjour et de transport tant pour l'aller que le retour comme l'indiquent les photocopies de la correspondance échangée.

Compte tenu de la situation économique que vit notre pays il y a lieu d'accorder seulement son passaport de service à l'intéressé
Date de départ : le 28 Septembre 1984

Date de retour : le 9 Octobre 1984

Durée de séjour: 12 jours.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif

NDINDILYIMANA Augustin

Major BEA.

Vu pour accord :

- Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération

K I G A L I

REPUBLIQUE RWANDAISE
SERVICE DES TELECOMMUNICATIONS

Mod. 2/T

I.N.R. 000348 - 50.000

Numéro	Origine	Nombre de mots	Date de dépôt	Heure	Via
Indication de service	TELEGRAMME <i>Njangwe Philippe</i> <i>c/o olympic Committee</i> <i>Kgl.</i>			Cache du bureau d'arrivée <i>28-10-11</i> KIGALI Reçu Date Heure	

L'Etat n'accepte aucune responsabilité à l'égard des usagers du Service des Télécommunications. (Décret-loi du 17 juin 1974)

ZCZC GRW678 FDP679 LYF845
RWKI BY LYTR 050
TRIPOLILIBYA 50 17 0930

ETATPRIORETE
NJANGWE PIHLIPE C/O OLY MPIC COMMITTEE OF RAWANDA KIGALI

THANKS FOR YOUR ACCEPTANCE OF PARTICIPATION IN THE MEETING OF
THE GENERAL ASSEMBLY STOP PLEASE CONTACT THE AIRUNE AND THE
LIBYAN BOREAU FOR AIRTKKUS AND VISAS AND ADVISE YOUR ARRIVAL
DATE AND FLIGHT NUMBER STOP REGARDS
MUFTAH KEEBATT CATS PRESIDENT

REPUBLIQUE RWANDAISE
SERVICE DES TELECOMMUNICATIONS

Mod. 2/T

I.N.R. 000348 - 50.000

Indication de service	Numéro	Origine	Nombre de mots	Date de dépôt	Heure	Via
	TELEGRAMME			Cachet du bureau d'arrivée		
	<i>Rwanda Tennis Federation Rwanda Olympic Committee Kigali</i>			 Date: <i>17/08/84</i> Heure: <i>17</i>		

L'Etat n'accepte aucune responsabilité à l'égard des usagers du Service des Télécommunications. (Décret-loi du 17 juin 1974)

NNNN
ZCZC GRW995 FDP870 LYFo52
RWKI CO LYTR 110
TRIPOLILIBYA 110 16 1830

RAWANDA TENNIS FEDERATION
RAWANDA OLYMPIC COMMITTEE
KIGALI

D G S L
17/8/84
5328/15

Director Sports
Antécédents et autres
Ruhya
07/8/84

urgent ; *Antoine*
qui a reçu ce coup de téléphone

REFERENCE TO THE CABLE OF INVITATION FOR PARTICIPATION
IN THE FIFTH AFRICAN SENIOR CHAMPIONSHIP STOP
THE AFRICAN TENNIS CONFEDERATION HAVE THE PLEASURE TO INFORM YOU
THAT THE LIBYAN TENNIS FEDERATION ARE
WILLING TO TRANSFER AIR TICKETS TO A MEMBER OF
YOUR FEDERATION TO ATTEND THE MEETING OF THE
GENERAL ASSEMBLY OF THE CONFEDERATION WHICH
WILL TAKE PLACE IN TRIPOLI DURING THE CHAMPIONSHIP STOP
PLEASE ADVISE NAME OF YOUR DELEGATE IF YOU ARE NOT
ABLE TO PARTICIPATE IN THE CHAMPIONSHIP
TO ISSUE AIR TICKETS AS SOON AS POSSIBLE STOP
THANKS AND REGARDS
MUFTAH KEEBAH
PRESIDENT OF THE AFRICAN TENNIS CONFEDERATION
TELEX 20710 LY TRIPOLI

*La participation pour
le camp pour le
Tennis rwandais*
27.8.84

COLL 20710

FICHE DE TRANSMISSION

A :

Urgent

Pour suite à donner

Pour approbation

Pour signature XXX

Pourrions-nous en parler ?

Venir me voir

Comme convenu

Suite à votre demande

Noter et retourner

Pour information

A classer

Commentaires

J'ai demandé à Célestin NTONGENDU de la Présidence
de la République, la procédure à suivre et il m'a expliqué
que si même la Libye prend tout en charge, il faut
un ordre de mission après lequel l'aviateur
accorde un passeport

Date :

18.9.84

NOTE RELATIVE A LA PARTICIPATION DES TENNISMEEN
RWANDAIS AU VEME CHAMPIONNAT AFRICAIN QUI AURA
LIEU A TRIPOLI DU 1ER AU 7 OCTOBRE.

=====

Dans l'histoire du pays, le tennis a toujours été joué par des étrangers dans le pays parce que les nationaux n'arrivaient pas à se familiariser à ce jeu. Mais au fur des jours, le jeune rwandais a réussi à se tailler une place d'apprenti du tennis et ceci dans toutes les Préfectures du pays c'est ainsi que le nombre de pratiquants augmentant, il s'est créé à Kigali une association sans but lucratif pour la promotion du tennis appelée "KIGALI TENNIS CLUB, K.T.C. en sigle. Parmi ces différents objectifs, on retiendra, l'amélioration de la pratique sportive dans toutes les activités en commençant par le tennis, ceci figure également parmi les buts visés par le département chargé des sports.

A deux reprises et à Kigali, le championnat national a été organisé avec en jeu une coupe gagnée par MAJALIWA Antoine pour la première fois et GATETE Martin pour la seconde année. Ce garçons ont réellement bien travaillé en fonction des moyens à leur disposition.

Pourront-ils progresser et avoir des bons cadets ? La politique sportive l'espère mais à condition de poursuivre les entraînements et vivre les diverses expériences.

Ainsi la présente note plaiderait pour la participation des meilleurs éléments du tennis rwandais au Vème championnat de tennis africain organisé à Tripoli du 1er au 7 Octobre. Il faudrait préciser que tous les frais à l'exception de l'argent de poche seront supportés par la fédération lybienne de tennis.

Comme le délai de transmission et d'entraînement a été court, il est souhaitable d'autoriser au moins l'envoi d'un délégué rwandais à la réunion de l'Assemblée Générale comme l'indique le télex n° 110 16 1830 en provenance de Tripoli.

Kigali.

TELEX OFFICIEL

POUR : MUFTAH KEEBAH
PRESIDENT DE LA
CONFEDERATION
AFRICAINNE DE TENNIS
TELEX : 20710 LY TRIPOLI
LIBYE

TEXTE: N° /15.08.01 DU STOP RELATIF A LA PARTICIPATION
DU RWANDA A L'ASSEMBLEE GENERALE COMMA HONNEUR PORTER VOTRE CONNAIS-
SANCE QUE DELEGUE RWANDAIS A L'ASSEMBLEE GENERALE ETRE MONSIEUR NJANGWE
PHILIPPE DIRECTEUR DES SPORTS AU MIJEUCOOP STOP ~~LE RWANDA NE PARTICIPERA~~
~~PAS AU CHAMPIONNAT STOP~~ PRIERE NOUS INFORMER LES MODALITES PRATIQUES ET
DATES ^{pour participation.} STOP NOUS ATTENDONS LE TITRE DE VOYAGE POUR NOTRE DELEGUE STOP
HAUTE CONSIDERATION FULLSTOP

LE MIJEUCOOP
NDINDILYIMANA AUGUSTIN
MAJOR BEM.

INFO : - AMBARWANDA TRIPOLI
LIBYE
VIA MINAFET RWANDA
K I G A L I
- PRESIREP (Postalisé)
- PRESIDENT DU CNOR (Postalisé)

ETAT DE TRANSMISSION

A U MINISTRE

Pour suite à donner _____

Pour approbation _____

Pour signature _____

Pourrions-nous en parler ? _____

Venir me voir _____

Comme convenu _____

Suite à votre demande _____

Noter et retourner _____

Pour information _____

A classer _____

Commentaires La participation vaut le coup pour le Tennis
rwandais. Je propose NIANGWE Philippe qui a
suivi le dossier il y a deux ans. Il pourra contri-
buer à la mise sur pied de la fédération rwandaise
de Tennis

Date : Le 24/8/1987

De : BSI. UB

TELEX OFFICIEL

POUR : MUPTAH KERRAH
PRESIDENT DE LA
CONFEDERATION
AFRICAINNE DE TENNIS
TELEX : 20710 LY TRIPOLI
LIBYE

TEXTE : N° 3128 /15.08.01 DU 30 AOUT 1984 STOP RELATIF A LA PARTICIPATION DU
RWANDA A L'ASSEMBLEE GENERALE COMMA HONNEUR PORTER VOTRE CONNAISSANCE QUE
DELEGUE RWANDAIS A L'ASSEMBLEE GENERALE ETRE MONSIEUR NJANOVE PHILIPPE
DIRECTEUR DES SPORTS AU MIJEUCCOOP STOP PRIERE NOUS INFORMER LES MODALITES
PRATIQUES ET DATES POUR PARTICIPATION STOP ATTENDONS LE TITRE DE VOYAGE
POUR NOTRE DELEGUE STOP HAUTE CONSIDERATION FULLSTOP

LE MIJEUCCOOP RWANDA
NDINDIYIMANA AUGUSTIN
PRESIDENT
DU MOUVEMENT COOPERATIF

INFO : - AMRARWANDA TRIPOLI

LIBYE

VIA MINAPPET RWANDA

KIGALI

- PRESIREP (Postalisé)
- PRESIDENT DU CNOR (Postalisé)



MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET
DE LA COOPERATION

B. P. 179 KIGALI

Kigali, le ... 12 SEP. 1984 ...

No 3609 / 16.02.20(g) AP/OR

Réf. :

Annexe :

Objet :

5e Championnat Africain
de Tennis Senior.-

N° d'ordre par	D.65 L
Date par	13/09/84
N° Classé	5957/08.01

Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif

KIGALI

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre pour compétence copie d'une note verbale par laquelle l'Ambassade de la Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire Socialiste à Kigali me transmet l'invitation destinée à la Fédération Rwandaise de Tennis pour participer au 5ème Championnat Africain de Tennis Senior qui doit se tenir du 1er au 7 octobre 1984 à Tripoli.

Je tiens cependant à vous rappeler qu'en cette période de rigueur budgétaire, les activités ne présentant pas un intérêt évident et effectif pour notre pays ne peuvent pas être retenues parmi celles qui méritent d'être prises en considération en ce qui concerne les dépenses destinées aux missions à l'étranger. La réponse à réserver à l'invitation émanant de la Fédération Africaine de Tennis devra tenir compte de cette indication.

Fr. NGARUKIYINTWALI

Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération

Copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise

KIGALI

P.O.
BUKASHAZA
Secrétaire Général

بسم الله الرحمن الرحيم

AMBASSADE DE LA
JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE
POPULAIRE SOCIALISTE

KIGALI

TEL. 6470 - B.P. 1152

N° 09/302/MIN/84



مِنَاقَرَةُ الْجَمَاهِيرِيَّةِ الْعَرَبِيَّةِ اللَّيْبِيَّةِ

السَّعْفِيَّةِ الْإِسْتَرْكِيَّةِ

كيجالي

L'Ambassade de la Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire Socialiste présente ses compliments au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération de la République Rwandaise et a l'honneur de lui transmettre en annexe une invitation adressée par la Confédération Africaine de Tennis à la Fédération Rwandaise de Tennis pour participer au 5ème Championnat Africain de Tennis Senior, qui se tiendra à Tripoli du 1er au 7 Octobre 1984.

L'Ambassade aimerait faire remarquer au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération que la date finale d'inscription pour participer à ce championnat est fixée au 15 Septembre 1984.

L'Ambassade remercie vivement le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération de la République Rwandaise, et elle saisit cette occasion pour lui renouveler sa très haute considération et son amitié.

Kigali, le 2 Septembre 1984.

- MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DE LA COOPERATION,
KIGALI.-





CAT/5/14

TRIPOLI 10,8,84

Tennis Federation OF

RAWANDA

The African Tennis Confederation have the honour to invite your federation to participate in the 5th senior African Championship which will take place in Tripoli within the Period from 1st to the 7th day of October 1984. The CAT is honored to inform you that that The Libyan Tennis Federation will pay the Airfare from your country to the event's place and return as well as the accommodation and the local transportation as well. Attached you will find the condition as it has been made and agreed by the Technical committee. The meeting of the General Assembly of Cat will be held within the Championship.

MUFTAH KEEBAH

PRESIDENT OF THE AFRICAN TENNIS CONFEDERATION

CONFEDERATION AFRICAINE
DE TENNIS



الاتحاد الافريقي لكرة tennis

To : -----

The African Tennis Confederation have the honour to invite your Federation to take part by participation of the African Seniors Championship which will be held in the JAMAHIRIYA according to following conditions :

Place : JAMAHIRIYA
Date : 1st to the 7th of October 1984
Events : Men's Single
Women's Single
Men's Double
Mixed Double
Teams : May consist and should not be more than . . .
- One Officer
- Two Men Players
- One Lady Player
Corts : Cement
Balls : SLAZENGER

The Championship shall be supervised by a Technical Committee from both the African Confederation and the Libyan Tennis Federation

Rules : The ITF rules shall be implemented

Referees : A Well Recognized referees shall manage the Championship

Preleminary entreies date : 15 August 1984

Final entreies date : Final date for entreies and names registration is 15 September 1984

Address to contacted : THE LIBYAN TENNIS FEDERATION P O BOX :

14412 - TRIPOLI

TELEX 20420 LY or 20710 LY

TRIPOLI TELEX CODE is 901

الرئيس :

مفتاح

كمية

٢٠١٨٨

٢٠١٨٨

٢٠١٨٨

٢٠١٨٨

٢٠١٨٨

٢٠١٨٨

٢٠١٨٨

٢٠١٨٨

٢٠١٨٨

٢٠١٨٨

٢٠١٨٨

٢٠١٨٨

٢٠١٨٨

٢٠١٨٨

٢٠١٨٨

٢٠١٨٨

٢٠١٨٨

٢٠١٨٨

٢٠١٨٨

٢٠١٨٨

٢٠١٨٨

٢٠١٨٨

٢٠١٨٨

٢٠١٨٨

٢٠١٨٨

President : Mustafa Kouaiba Tel. 48895 Telix 20710 Riadh. Ly 20183 LY Tripoli - Jamahiriya P. B. 879

الأمين العام : تيديان فال ص. ب. ٩١٥ دكا - السنغال

Secrétaire. General : A. Tidiane Fal B. P. 915 - Dakar Republique du Senegal

REPUBLIQUE RWANDAISE
SERVICE DES TELECOMMUNICATIONS

Mod. 2/T

I.N.R. 000348 - 50.000

Numéro	Origine	Nombre de mots	Date de dépôt	Heure	Via
Indication de service	TELEGRAMME			Cachet du bureau d'arrivée	
	<i>Rwanda tennis federation Kigali</i>			 Date <i>8/9/84</i> Heure	

L'Etat n'accepte aucune responsabilité à l'égard des usagers du Service des Télécommunications. (Décret-loi du 17 juin 1974)

A traiter par *DG 52*
 Date entrée *10/9/84*
 N° Classement *5832/15.08.81*

NNNNY

ZCZC GRW000 FDP001 QLR687 LYF596

RWKI BU LYTR 023 /

TRIPOLI LIBYA 23 8 1100

URGENT

RAWANDA TENNIS FEDERATION KIGALI

PLEASE CONTACT LIBYA POPULAR BUREAU FOR VISAS AND TICKETS STOP
 CABLE US URGENTLY STOP REGARDS
 AFRICAN TENNIS CONFEDERATION

001